

Organisme certificateur : AFNOR CERTIFICATION :

11, rue Francis de Pressensé - 93571 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex - Tél. 01 41 62 80 00 - Fax : 01 49 17 90 00

Correspondant : Benjamin CHEVILLON - Tél. 01 41 62 62 49 - Fax : 01 49 17 90 61

Secrétariat Technique : CENTRE TECHNIQUE DE MATERIAUX NATURELS DE CONSTRUCTION

17 rue Letellier, 75726 PARIS Cedex 15 - Tél. : 01 45 37 77 77 - Fax : 01 45 37 77 97

Correspondant : Jean-Pierre MARQUES - Tél. 01 45 37 77 78

ADMISSION DE L'USINE A LA MARQUE NF

**NF - TUILES DE TERRE CUITE**

DECISION du 07/10/1981

RECONDUCTION DU DROIT D'USAGE

n° 18.26 du 05/02/2020

La Société : EDILIANS

251 route de Pontonx

40380 SAINT GEOURS D'AURIBAT

Usine de : ST GEOURS - 40

est autorisé à apposer la marque NF de conformité à la norme NF EN 1304 : 2013 sur les modèles et accessoires associés suivants, dans les conditions fixées par le référentiel de la marque NF 063.

Tuiles	Type (1)	Date de la 1 <sup>ère</sup> admission à la marque NF	Ligne de fabrication	Option(s) complémentaire(s)			
				Climat de Montagne Date de la 1 <sup>ère</sup> admission	Faible Pente		
					Date de la 1 <sup>ère</sup> admission	Ligne de fabrication	Montage (2)
CANAL 230 - 50 POUDEX	C	07/11/1995	SGA50	-	-	-	-
CANAL A TENONS 230 - 50 POUDEX	C	07/11/1995	SGA50	-	-	-	-
CANAL 45 POUDEX	C	18/07/2001	SGA50	-	-	-	-
CANAL CHARENTAISE POUDEX	C	17/11/1983	SGA50	-	-	-	-
CANAL A TENONS CHARENTAISE POUDEX	C	07/11/1995	SGA50	-	-	-	-
CANAL GIRONDE 50 POUDEX	C	07/11/1995	SGA50	-	-	-	-
CANAL A TENONS GIRONDE 50 POUDEX	C	07/11/1995	SGA50	-	-	-	-
CANAL LYONNAISE 40 POUDEX	C	18/07/2001	SGA50	-	-	-	-
CANAL A TENONS LYONNAISE 40 POUDEX	C	18/07/2001	SGA50	-	-	-	-
CANAL 50	C	18/07/2001	SGA50	-	-	-	-
CANAL 50 Réabilis	C	18/07/2001	SGA50	-	-	-	-
CANAL 50 Restauration	C	18/07/2001	SGA50	-	-	-	-
CANAL 50 à tenons	C	18/07/2001	SGA50	-	-	-	-
CANAL GIRONDE A BLOCAGE	C	02/10/2007	SGA50	-	-	-	-
CANAL A TENONS GIRONDE A BLOCAGE	C	02/10/2007	SGA50	-	-	-	-
CANAL CHARENTAISE A BLOCAGE	C	02/10/2007	SGA50	-	-	-	-
CANAL A TENONS CHARENTAISE A BLOCAGE	C	02/10/2007	SGA50	-	-	-	-
CANAL LYONNAISE A BLOCAGE	C	02/10/2007	SGA50	-	-	-	-
CANAL A TENONS LYONNAISE A BLOCAGE	C	02/10/2007	SGA50	-	-	-	-
CANAL QUINTESCIA	C	01/12/2011	SGA50	-	-	-	-
CANAL RESTORIAL	C	01/12/2011	SGA50	-	-	-	-
MARSEILLE POUDEX	E	25/05/1984	SGA51 SGA52	-	13/11/2015	SGA51	JC
MERIDIONALE POUDEX	E	08/04/1981	SGA51 SGA52	-	11/01/2017	SGA51	JD
OCEANE POUDEX	E	18/07/1996	SGA51	-	-	-	-
AQUITAINE POUDEX	E	02/04/2004	SGA51	-	11/01/2017	SGA51	JD
ROMANE SANS	E	02/10/2008	SGA52	-	-	-	-
CANAL S	E	28/03/2013	SGA51 SGA52	-	05/02/2020	SGA51	JD

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure. Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme d'inspection et le cas échéant, les essais réalisés en laboratoire extérieur.

Le droit d'usage est accordé pour une durée de 24 mois à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et du Référentiel NF 063.

Les caractéristiques certifiées par la marque NF sont les caractéristiques d'aspect et de structure, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel ou la résistance au gel "climat de montagne" ainsi que l'aptitude à être utilisée sur des couvertures à "Faible Pente" (si ces options sont revendiquées).

(1) C : Canal / P : Plate / E : Emboitement. (2) D : Joints droits / C : Joints croisés.